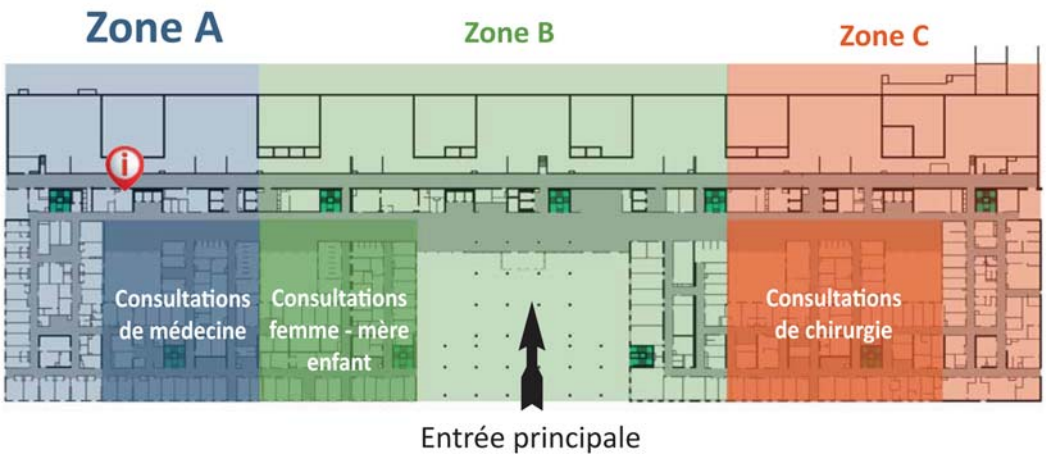


## Antenne Pharmaceutique de rétrocession Dispensation et Vente au Public de Médicaments



Pharmacie

Rez de chaussée - Zone A  
Guichet T



### Horaires d'accueil des patients externes

Lundi-Vendredi : 10h30-13h00 / 14h30-17h45

Samedi : 9h00-12h00

Pour toute information

Tél. 03 84 98 26 60

# INFORMATIONS PRATIQUES

- **Document administratif à apporter :**

- Pièce d'identité (carte nationale d'identité – passeport – titre de séjour),
- Carte vitale ou attestation de droits ouverts,
- Prise en charge mutuelle.

La pharmacie devra disposer de vos coordonnées personnelles (adresse et numéros de téléphone).

- **En fonction de votre situation :**

- Volet d'attestation pour la prise en charge à 100 % des soins en relation avec une Affection de Longue Durée (ALD),
- Carnet de soins gratuits pour les pensionnés ou victimes de guerre (article 115),
- Notification d'Allocation d'Education d'Enfant Handicapé (AEEH),
- Volet de déclaration d'Accident du Travail (AT) en cas d'hospitalisation en lien avec celui-ci,
- Notification d'ouverture de droit pour la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC),
- Notification d'ouverture de droit pour l'Aide Médicale d'Etat (AME).

- **Documents médicaux à apporter :**

- Votre ordonnance,
- Votre carnet de suivi (uniquement pour certains médicaments).

NB : en cas de départ à l'étranger pour une durée supérieure à un mois, votre traitement peut vous être dispensé pendant la durée de votre séjour (max. 6 mois, hors dispositions spécifiques mentionnées au CSP) à condition que votre médecin ait apposé sur votre ordonnance la mention : « à délivrer en une fois pour départ à l'étranger ».

NB : la dispensation des médicaments sera effectuée pour une durée maximale d'un mois renouvelable le cas échéant.

- **En pratique**

A votre arrivée, merci de retirer un ticket en sélectionnant « pharmacie-rétrocession » sur les bornes situées en salle d'attente (commune pharmacie/consultation de médecine). Vous serez appelé via votre numéro de ticket sur les écrans situés de part et d'autre de la salle d'attente. Une fois appelé, merci de sonner au **guichet T** et de pousser la porte.

- Merci de respecter le personnel de la pharmacie qui met tout en œuvre pour vous recevoir dans les meilleurs délais.

- **Les pharmaciens et préparateurs en pharmacie**

sont à votre dispositions pour **toute information relative à votre traitement. Sur rendez-vous un pharmacien peut également vous recevoir en entretien pharmaceutique.**

*N'hésitez pas à les solliciter !*

